

~~១២៣២/២២~~



**ព្រះរាជាណាចក្រកម្ពុជា**

**ជាតិ សាសនា ព្រះមហាក្សត្រ**

**Kingdom of Cambodia  
Nation-Religion-King**

**Royaume du Cambodge  
Nation-Religion-Roi**

**អង្គជំនុំជម្រះវិសេសវិសេសសាលាដំបូងកម្ពុជា**

**Extraordinary Chambers in the Courts  
of Cambodia**

**Chambres extraordinaires au sein des  
tribunaux cambodgiens**

**ការិយាល័យសហចៅក្រមស៊ើបអង្កេត**

**Office of the Co-Investigating Judges  
Bureau des co-juges d'instruction**

**សំណុំរឿងព្រហ្មទណ្ឌ**

**Criminal Case File /Dossier pénal**

**លេខ/n°: 002/14-08-2006**

**លេខស៊ើបអង្កេត/Investigation/Instruction**

**លេខ/n°: 002/19-09-2007- ECCC-OCIJ**

**កំណត់ហេតុនៃការស្តាប់បម្រើយសាក្សី**

**Written Record of Witness Interview**

**Procès-verbal d'audition de témoin**

<b>ឯកសារទទួល</b>	
DOCUMENT RECEIVED/DOCUMENT REÇU	
ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ (Date of receipt/date de reception):	
..... 30 / 05 / 2011 .....	
ម៉ោង (Time/Heure) : .....	
..... 11:00 .....	
មន្ត្រីទទួលបន្ទុកសំណុំរឿង /Case File Officer/L'agent chargé	
du dossier: .....	
..... Ratanak .....	

Le vingt-et-un novembre deux mille neuf, à huit heures et vingt cinq minutes, dans le bureau communal de la commune de Tram Kâk (ត្រាំកក់), province de Takeo (តាកែវ),

Nous, EM Hoy (ឈម ហ៊ឺយ), enquêteur auprès des Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens (CETC), tel que désigné par commission rogatoire des co-juges d'instruction en date du 24 juillet 2009,

VU la Loi relative à la création des CETC du 27 octobre 2004,  
VU les règles 24, 28 et 60 du Règlement intérieur des CETC,

Assisté par..., interprète assermenté auprès des CETC,

Avons procédé à l'audition et recueilli la déposition du témoin SAO Hean (សៅ ហ៊ាន), dont les données d'identité sont les suivantes :

Le soussigné SAO Hean, pas de surnom ni de nom révolutionnaire, âgé de 62 ans, est né en 1947 dans le village de Trâpaing Rompeak (ត្រពាំងរំពាក់), commune de Tram Kâk, district de Tram Kâk, province de Takeo. Il est de nationalité cambodgienne, et travaille comme agriculteur. Son père, SAO Lorn (សៅ លន), est décédé et sa mère, CHUON Kean (ជួន គឿន), est décédée. De nos jours, il est domicilié dans le village de Trâpaing Rompeak, commune de Tram Kâk, district de Tram Kâk, province de Takeo. Il est marié à KUL Kim Seng (គុល គីមសេង), qui est toujours en vie et il est père de 8 enfants.

- Il n'a fait l'objet d'aucune condamnation pénale.
  - Il a déclaré être capable de lire, d'écrire et de comprendre le khmer.
  - Il a déclaré être incapable de lire la langue française.
- La version originale du présent procès-verbal est donc rédigée en khmer.

- Nous l'avons informé que son audition serait enregistrée ou filmée.
- Il nous a affirmé n'avoir aucun lien de parenté avec la personne mise en examen ou avec les parties civiles.
- Il a prêté serment conformément à la règle 24 du Règlement intérieur des CETC.
- Nous l'avons informé de son droit de refuser de faire une déposition qui risquerait de l'incriminer, conformément à la règle 28 du Règlement intérieur des CETC.

### **Questions-réponses :**

**Q : Avant le 17 avril 1975, où viviez-vous et que faisiez-vous ?**

R 1: J'étais ouvrier et agriculteur. Et je vivais dans le village de Trâpaing Rompeak, commune de Tram Kâk, district de Tram Kâk, province de Takeo.

**Q : Est-ce que vous étiez au courant des événements qui sont liés au coup d'État de l'année 1970 ?**

R 2: J'étais au courant. À cette époque-là, je me trouvais dans mon village natal, et j'ai remarqué qu'il y a eu des manifestants qui ont saccagé des tables et des armoires dans le bureau du district de Tram Kâk. Le but du coup d'État, c'était de renverser Samdech Sihanouk (សម្តេច សីហនុ).

**Q : Est ce que vous avez participé aux manifestations, vous aussi ?**

R 3: Je n'ai pas participé aux manifestations. En revanche, je suis allé sur les lieux même, parce que j'étais en train de conduire ma remorque. Je n'ai pas vu d'exécutions pendant les manifestations.

**Q : Quels autres événements ont eu lieu, par la suite ?**

R 4: J'ai vu des soldats de Thieu Ky entrer dans le village où je vivais. Ces soldats de Thieu Ky sont venus du Vietnam du Sud. Ensuite, j'ai vu l'arrivée de

soldats nord-vietnamiens. Plus tard, j'ai vu des Khmers rouges sortir du maquis. Ils se sont mis à organiser les villages et les communes, et à mettre sur pied des miliciens à l'échelon des villages et des communes pour en prendre la direction.

**Q : Au moment où ils sont arrivés, qu'est-ce qu'ils ont dit ?**

R 5: Au moment où ils sont arrivés, ils ont dit qu'ils étaient des libérateurs.

**Q : En quelle année sont-ils arrivés ?**

R 6: Au cours de l'année 1970 aussi.

**Q : À cette époque-là, comment était la situation ?**

R 7: À cette époque-là, les soldats de LON Nol (លន់ នល់), étaient en position dans des agglomérations telles que Takeo, Ang Tasaom (អង្គការសោម). Il y avait des affrontements entre les gens de LON Nol et les Khmers rouges.

**Q : Est-ce qu'on a parlé des principes politiques lorsqu'on a mis en place les villages et les communes ?**

R 8: Ils n'ont rien dit du tout. À cette époque-là, le chef du village de Trâpaing Rompeak était un nommé IN Toem (អ៊ិន ទីម). De nos jours, il est domicilié dans le même village et la même commune. Quant au chef de la commune, je ne m'en souviens pas. Par la suite, ils ont ordonné à la population de cultiver la rizière et d'augmenter la production, de transporter des blessés et d'aller porter des rations de riz en grain emballées pour aux soldats qui étaient en plein combat sur les champs de bataille.

**Q : Est-ce qu'on a convoqué la population de votre village à participer à des sessions d'instruction à cette époque-là ?**

R 9: La population a été convoquée de façon très fréquente à participer aux sessions d'instruction. Durant les réunions, on a abordé le sujet du recrutement des jeunes pour qu'ils deviennent des soldats et qu'ils aillent sur les champs de bataille, on a encouragé la population à la production générale. Sur ce même sujet, on a parlé des groupes de solidarité de production générale.

**Q : Que veut dire « groupe de solidarité de production générale » ?**

R 10: Cela voulait dire que les habitants membres du groupe effectuaient des travaux collectifs à savoir la culture du riz, l'arrachage et le repiquage des semis de paddy, la production générale. En revanche, le rendement qui est obtenu n'est pas mis en commun, il est partagé. Ce système a fonctionné entre l'année 1970 et l'année 1975.

**Q : De quelle façon est-ce que le partage de la récolte a été organisé ?**

R 11: La récolte a été partagée selon l'importance de la main d'œuvre. En revanche, à cette époque-là, on s'est débrouillé pour distribuer de façon à ce que chacun ait de quoi manger suffisamment.

**Q : Est-ce qu'à cette époque-là des gens ont été accusés d'être paresseux dans le travail ?**

R 12: Il y a eu effectivement des gens ainsi accusés.

**Q : Comment traitait-on les gens accusés d'être paresseux ?**

R 13: On ne leur faisait rien de mal. On les rééduquait simplement davantage, c'est tout.

**Q : Qui a imposé le plan consistant à cultiver la rizière selon le système des groupes de solidarité ?**

R 14: C'est le chef du village qui a imposé le plan de création des groupes de solidarité, qui avaient été formés au sein de ce village, tout simplement. Ce plan émanait de l'*Angkar*. En 1975, il y a eu comme une guerre psychologique. En effet, ceux qui possédaient beaucoup de rizières, il fallait éviter qu'ils soient mécontents par rapport aux autres.

**Q : Qui était l'*Angkar*, au juste ?**

R 15: Je ne sais pas du tout. Je n'ai fait qu'entendre dire que l'*Angkar*, c'était la hiérarchie, et qu'elle avait mis en place ce plan pour que nous l'appliquions.

**Q : À cette époque-là, est-ce que il y avait encore des écoles ?**

R 16: À cette époque-là, il n'y avait plus d'école, ni d'enseignants. On était là dans ce qu'on a appelé les régions libérées. Les routes nationales avaient été coupées par les habitants qui avaient été mobilisés dans différents villages. On leur disait qu'il s'agissait de couper les pieds de l'ennemi. Il n'y avait pas d'hôpital, ni de médecin, ni rien du tout, à cette époque-là.

**Q : Au cours de l'année 1975, est-ce qu'il y a eu un changement au niveau du chef de village ?**

R 17: Oui ! *Ta Toem* (តាទីម) a été remplacé par *Achar Neang* (អាចារ្យ នាង), qui vit actuellement à Anlong Veng (អង្គរវង់), puis par *Ta Ek* (តាឯក) (mort). Tous ces gens-là ont occupé le poste de chef de village jusqu'à l'année 1979. Un certain Hum (ហ្ន៎) était le chef de la commune et *Ta Thoem* (តា ធីម) a été chef de la commune de Tram Kâk jusqu'à l'année 1979.

**Q : Durant les années de 1970 à 1975, y a-t-il eu des arrestations ?**

R 18: Des gens ont été arrêtés et emmenés sous le prétexte de les envoyer suivre des sessions d'instruction. Et parmi ceux-là, certains, après la libération de l'année 1975, on les a vus revenir. Quant aux autres, ils ont disparu pour toujours. J'ai oublié le nom des personnes qui étaient revenues. Ceux qui étaient convoqués aux sessions d'instruction étaient surtout ceux accusés d'être riches, ou bien des gens qui possédaient beaucoup de rizières ou de grandes maisons. Je me souviens encore du nom de certaines personnes qui ont été arrêtées, comme par exemple ING Rin (អ៊ីង រិន), KEO Mât (កែវ ម៉ត់), ING Lung (អ៊ីង លុង), tous ces gens-là sont morts.

**Q : Entre 1975 et 1979, qu'avez-vous fait et à quel endroit étiez-vous ?**

R 19: J'ai vécu ici, toujours au même endroit. Et j'ai cultivé la rizière, comme toujours.

**Q : Tout de suite après la libération de Phnom Penh, qu'est-ce que vous avez pu voir comme événements ?**

R 20: J'ai vu des gens évacués de la ville. En revanche, je ne sais pas de quel endroit tous ces gens venaient. Parmi eux, il y en avait qui portaient leurs affaires à la palanche. D'autres poussaient leurs voitures, leurs motos transportant leurs affaires personnelles avec eux. Ils étaient nombreux, et envahissaient les routes. Parmi eux, certains avaient de la famille, ils allaient alors vivre dans les villages natals de leurs familles. Il y en avait certains qui avaient été aiguillés vers mon propre village.

**Q : Est-ce que vous vous souvenez du nombre de ces gens qui habitaient votre village ?**

R 21: Je ne sais pas du tout combien ils étaient. À vue de nez, ils étaient très nombreux. On les logeait à part dans de petites huttes alignées, dont le toit était recouvert de feuilles de palmiers à sucre. On les appelait alors le « Peuple du 17 avril ». Une fois arrivés, on avait distribué du riz pour chaque hutte. En revanche, on ne leur avait pas distribué de casseroles, ni d'assiettes. Au tout début, ils avaient assez à manger.

**Q : Lorsqu'ils sont arrivés, est-ce qu'ils ont dû établir leur biographie, et est-ce qu'on les triait selon leur biographie ?**

R 22: Oui ! Ça s'est passé ainsi. Ils se sont mis à enquêter pour savoir qui avait été enseignant, soldat ou ouvrier. Ceux qui étaient identifiés comme appartenant à l'armée ou au corps enseignant, étaient arrêtés et emmenés pour ne plus jamais revenir.

**Q : Est-ce que vous vous souvenez du nom des gens arrêtés ?**

R 23: Je me souviens de certains noms, oui : LUN Hâm (លុន ហាំម) (mon frère aîné), un ancien soldat ; TAUCH Chhan (តាច ឆាន់), un enseignant. On leur avait simplement dit qu'on les emmenait pour des sessions d'instruction, mais ils ont disparu pour toujours. Quant à leurs femmes et enfants, ils n'ont pas été arrêtés.

**Q : Est-ce que vous vous souvenez à quel moment la propriété privée a été supprimée ?**

R 24: Après la chute de Phnom Penh en 1975, tous les biens, comme par exemple le bétail, les rizières, les maisons, avaient été mis en collectivité. La population a quand même réagi à cette mise en commun des biens, mais elle n'a pas osé s'exprimer. Les gens avaient peur d'être emmenés pour être exécutés.

**Q : Par la suite, qu'est-ce qu'on vous a demandé de faire ?**

R 25: On m'a demandé de cultiver la rizière, comme toujours. On ne m'a rien demandé de faire d'autre.

**Q : Est-ce que vous pourriez nous expliquer le processus de division en coopératives ou en unités ?**

R 26: Au cours de l'année 1976, on a commencé à manger en collectivité, dans le cadre des coopératives. À ce moment-là, on ne mangeait plus dans les maisons. Les unités comptaient l'unité des enfants, l'unité des assemblées, l'unité des jeunes hommes, l'unité des jeunes filles, l'unité des gens âgés, l'unité des maraîchers. Tous les membres de ces unités-là devaient aller manger dans les coopératives. Ma commune comprenait quatre coopératives et de nombreuses unités. À cette époque-là, j'étais rattaché à la coopérative 1. Dans ma coopérative, il y avait des gens du 17 avril qui venaient prendre leurs repas en collectivité, aussi. Les travaux dans ma coopérative consistaient à effectuer des travaux de riziculture et de culture potagère, à creuser des canaux, et à faire de la riziculture de saison sèche, etc. Outre la riziculture, on devait creuser des canaux et construire des barrages. Sur les chantiers des barrages et des canaux, je ne sais pas si on a arrêté des gens pour les envoyer étudier.

**Q : En matière de riziculture, de quelle façon on vous a demandé de procéder ?**

R 27: On nous a demandé d'ériger des diguettes en damier. Les diguettes devaient être simples ou doubles. Il fallait construire des petits et des grands canaux.

**Q : Quand vous étiez dans la coopérative, est-ce qu'il est arrivé qu'on vous convoque à des réunions ?**

R 28: Oui ! C'est arrivé. Durant ces réunions en question, on nous recommandait de faire des efforts pour effectuer les travaux de riziculture et de plantation. La personne qui dirigeait les réunions était le chef de la coopérative, *Ta Mâm* (តា ម៉ម), (décédé). Parfois, le chef de la commune venait en personne pour participer aux réunions. Parfois, on convoquait les chefs de groupe à des réunions pour leur fixer de nouveaux projets. La direction de la commune était composée des membres suivants : un dénommé TUN Huot (ទុំ ហ្គុត), qui de nos jours est domicilié dans le village de Ang Roneam, commune de Tram Kâk, *Ta Khal* (តា ខាល) (mort), *Ta Khoem* (តា ខឹម) (mort aussi), et *Ta Hum* (តា ហ្គុំ) (également mort).

**Q : Comment s'appelaient le chef du district et le chef de la région ?**

R 29: Le chef du district s'appelait *Ta Sane* (តា សាន) (il est encore en vie, mais je ne sais pas exactement s'il est à Samlaut (សំឡូត), à Païlin (ប៉ៃលិន) ou à Anlong Veng). Quant au chef de la région, j'ai oublié son nom. Je me souviens bien d'un nommé *Ta Mok* (តា ម៉ក), dont le village natal se trouvait dans la commune de Trâpaing Thom, district de Tram Kâk, province de Takeo. En dehors de ceux-là, je n'ai aucun autre souvenir.

**Q : Est-ce qu'on vous a parlé du projet de riziculture qui consistait à obtenir une récolte de trois tonnes par hectare ?**

R 30: On a eu des réunions et on nous a dit qu'il fallait s'efforcer d'obtenir trois à quatre tonnes par hectare, en utilisant des engrais à base d'excréments de bœufs, de feuilles d'arbre, de terre de termitière, etc.

**Q :** Si votre coopérative n'y parvenait pas, qu'est-ce qui arrivait aux gens ?

R 31: Rien de spécial. On a simplement tenu des réunions pour recommander de faire des efforts pour bien travailler, c'est tout.

**Q :** Comment était la nourriture ?

R 32: Comme régime alimentaire, on nous distribuait de la soupe de riz. Parfois on avait droit à un peu de riz consistant, mais on ne mangeait pas à satiété. Il y avait un grand bol de soupe à partager entre les dix personnes de la table. À cette époque-là, il y avait une certaine hygiène quand même dans la coopérative, il y avait de l'eau bouillie à boire. Dans ma coopérative, la chef des cuisiniers s'appelait la vieille Ngaol (ហ្មាយ ង៉ាវ). De nos jours, elle est domiciliée dans le village de Ang Roneam, commune de Tram Kâk, province de Takeo. Le chef de la coopérative avait pour mission de s'occuper des provisions et de gérer le régime alimentaire. Pour ce faire, il devait contrôler les effectifs de la population et déterminer le nombre de rations alimentaires à assurer.

**Q :** Lorsque les repas étaient pris en collectivité et que les rations n'étaient pas suffisantes pour rassasier les gens, est-ce qu'il leur est arrivé de se révolter ?

R 33: En raison du fait que les gens ne mangeaient pas à leur faim, certains n'étaient pas contents et se réunissaient en cachette pour en parler, mais seulement avec des gens en qui ils avaient totalement confiance.

**Q :** En combien de catégories est-ce qu'on a divisé la population ?

R 34: La population a été divisée en : « population de plein droit », en « population candidate » et en « population déchue ». C'est l'Angkar qui a fait cette classification. La population de plein droit, c'était les gens de la base qui avaient de bonnes « biographies » et avaient des enfants et petits-enfants dans la résistance. La population candidate était également constituée de gens de la base, mais leurs frères et sœurs ou leurs proches avaient des « tendances » favorables aux ennemis (on fait référence ici aux partisans de LON Nol et de Sihanouk). La population déchue était le Peuple du 17 avril déporté hors des villes.

**Q :** Et vous-même, dans quelle catégorie avez-vous été classé ?

R 35: Pour ma part, on a considéré que je faisais partie de la population candidate, parce qu'un membre de ma famille avait été soldat de LON Nol.

**Q :** Dans la coopérative, est-ce que beaucoup de gens sont tombés malades ?

R 36: Beaucoup de gens sont tombés malades. Ils étaient atteints par exemple de fièvre et de diarrhée. Quant aux médicaments, on les fabriquait par ses propres moyens, par exemple des pilules en forme de crotte de lapin, distribuées aux malades. Ceux qui étaient gravement malades étaient transportés à l'hôpital. Il y avait des soignants et des sages-femmes traditionnelles qui allaient aider aux

accouchements dans les maisons. Je suis allé une fois à l'hôpital parce que j'avais mal aux dents.

**Q: Qu'est-ce que vous avez vu à l'hôpital?**

R 37: Je n'en sais rien du tout. J'ai été là-bas simplement pour demander quelques médicaments, c'est tout.

**Q: Est-ce que vous savez s'il y a des gens qui sont morts de maladie ?**

R 38: Il y a des gens qui sont morts de maladie. Cependant, leurs proches ne pouvaient pas récupérer les corps pour les incinérer ou pour célébrer des cérémonies car les corps avaient déjà été emmenés pour être enterrés. A l'hôpital, il y avait des gens qui étaient chargés de transporter les corps pour les enterrer. La famille n'avait pas besoin de s'en occuper.

**Q: Est-ce que tous les gens étaient maigres?**

R 39: Tous les gens étaient maigres, ce qui fait qu'ils tombaient facilement malades.

**Q: Dans les coopératives, est-ce que les enfants avaient la possibilité d'étudier ?**

R 40: Dans les unités, on a donné un certain enseignement aux enfants. Et après les cours, les enfants devaient aller ramasser des excréments de bœuf et de l'engrais, et couper des feuilles d'arbre pour les transformer en engrais. Les enseignants avaient des connaissances très limitées.,.

**Q: Est-ce que dans la coopérative, il vous est arrivé de voir de gens se faire arrêter ?**

R 41: Une nuit, j'ai pu voir qu'on appelait quelqu'un qui vivait avec moi à ce moment-là, et dont je n'ai pas retenu le nom. On lui a demandé d'aller transporter des feuilles. Cependant, cette personne a disparu pour toujours. Le chef des miliciens avait ordonné à un de ses hommes d'aller chercher cette personne. Le chef des miliciens s'appelait Siem (ສິມ) (je ne sais pas s'il est mort ou encore en vie). En dehors de ce cas précis, il y a eu beaucoup d'autres gens qui ont disparu. Mais je ne me souviens pas de leur nom.

**Q: Au cours des réunions, est-ce qu'on a parlé des purges à effectuer contre les ennemis infiltrés qui rongeaient de l'intérieur ?**

R 42: Oui ! On en a parlé. Même ceux qui protestaient parce qu'ils ne mangeaient pas à leur faim, ou ceux qui avaient cassé une cuillère ou une charrue, ceux-là ont tout de suite été considérés comme des ennemis. Au cours des réunions, je n'ai jamais vu quiconque se faire arrêter.

**Q: Concernant les mariages, est-ce que vous savez de quelle façon les choses se sont passées à cette époque-là?**

R 43: Je suis au courant au sujet des mariages. À chaque fois, il y avait dix à vingt couples qui devaient exprimer leur détermination. Leurs parents n'étaient pas au courant.

**Q: Est-ce que vous avez entendu parler de gens arrêtés pour inconduite morale?**

R 44: Oui ! Il m'est arrivé d'en entendre parler.

**Q :** Entre 1975 et 1979, est-ce qu'il y a eu des pratiques religieuses ?

R 45: Il n'y a eu aucune pratique religieuse. Les statues du Bouddha ont été détruites et jetées à l'eau. Quant aux pagodes, d'une manière générale elles étaient transformées en hôpitaux et en ateliers.

**Q :** Est-ce que vous savez si dans votre commune il y avait un centre de détention ?

R 46: Je savais qu'à Kraing Ta Chan (ក្រាំងតាចាន់), il y avait un site d'exécution, c'est tout. Mon frère aîné, qui s'appelait LON Ham, a été arrêté et emmené à Kraing Ta Chan.

**Q :** Est-ce que vous avez quelque chose à ajouter ?

R 47: Non.

Une copie du procès-verbal a été remise au témoin.

Fin de l'audition : le vingt-et-un novembre deux mille neuf, à seize heures et zéro minute.

Lecture du procès-verbal lui a été donnée, et le témoin n'a formulé aucune objection ; il y a apposé sa signature ou son empreinte digitale.

Après en avoir reçu lecture, le témoin a refusé de signer le procès-verbal.

Le témoin

L'interprète

L'enquêteur

/empreinte digitale/

/signature/